

Brout-Vernet

Informations communales

Décembre 1986



HOMMAGE A PIERRE AUDEMARD D'ALANÇON

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Pierre AUDEMARD d'ALANÇON n'est plus. Il nous a quittés le mercredi 24 Septembre 1986 après une longue maladie au cours de laquelle il a fait preuve d'une énergie et d'une volonté farouche qui lui ont permis de conserver toute son activité.

Son sens de la collectivité, son souci du bien commun l'ont amené à se présenter aux élections municipales. Il a été élu conseiller le 29 août 1945, réélu le 26 octobre 1947 puis le 26 avril 1953. La liste qu'il conduisait étant alors majoritaire, ses collègues l'ont élu Maire, fonction qu'il conserve à la suite des élections des 8 mars 1959 et 14 mars 1965. A l'expiration de ce dernier mandat il décide de ne pas en solliciter le renouvellement.

Pierre AUDEMARD d'ALANÇON consacra donc 26 années au service de la Commune dont 18 en qualité de premier magistrat. Cette longue disponibilité au service de Broult-Vernet lui a été reconnue par l'attribution de la médaille d'argent départementale le 7 janvier 1971 et le 31 mars 1971 le Préfet de l'Allier lui décernait le titre de "Maire honoraire".

C'est au cours de ses trois mandats de Maire qu'il eut à bien plusieurs réalisations visant à améliorer les conditions de vie des habitants et à maintenir ou à favoriser le développement local : réseau d'égouts dans le bourg, adduction d'eau en liaison avec le Syndicat "Sioule & Bouble", construction du marché couvert et des garages communaux, aménagement du local du congélateur collectif, pose de bordures de trottoirs dans la Grand'rue. La remise en état de la voirie était pour Pierre AUDEMARD d'ALANÇON et ses conseillers un objectif primordial. Les principales voies communales ont été goudronnées. En vue de permettre un entretien correct de l'important réseau de chemins, et convaincu de la solidarité entre communes, il fonda le 19 décembre 1953 en liaison avec huit communes voisines le Syndicat Intercommunal de Voirie dont le rôle et l'importance n'ont cessé de s'amplifier.

Afin de maintenir, voire d'augmenter, la population le lotissement communal de la Chaume fut créé le 17 janvier 1968.

Soucieux de l'animation de la Commune il créa le Comité des Fêtes en liaison avec les commerçants et artisans et redonna vie à la Société de Musique "l'Amicale".

Il était également Président d'honneur de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Broult-Vernet.

La profession d'agriculteur en laquelle il croyait profondément, l'a conduit naturellement à assumer des responsabilités dans les organisations agricoles locales. Elu Président de la Coopérative d'Achats et Ventes le 19 avril 1964 à la suite du décès du Président Hugon, il s'est attaché à augmenter son importance en s'efforçant toujours de rendre le meilleur service au moindre coût. Adhérent de la CUMA de Broût-Vernet il assume, dès sa création en 1947, les fonctions de secrétaire du conseil d'administration apportant, grâce à sa compétence professionnelle, des conseils éclairés et judicieux.

Sa conception de l'Homme, son sens de l'humain et du Social alliés à son attachement à sa profession, le portaient tout naturellement à agir dans les organisations agricoles à vocations humaines et sociales.

Elu membre du conseil d'administration de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de l'Allier en 1949, il en est devenu Président en 1964. A cette époque il entreprit au conseil d'administration de la Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles dont il a assuré la vice-présidence à partir de 1965. La même année il était élu président de l'Union Départementale de la Mutualité Agricole. Ces fonctions l'ont conduit à siéger à la Chambre d'Agriculture de l'Allier ainsi qu'au Conseil de la Caisse Centrale des Assurances Mutuelles Agricoles à Paris. Enfin il avait été élu Président de la Fédération Départementale des Centres Sociaux, fonction qui lui tenait particulièrement à coeur tant il était convaincu de la nécessité et de l'importance de l'action sociale en milieu rural. Sur le plan local, Président de l'Association du Centre Social de Broût-Vernet-Chanteille depuis sa création le 13 juillet 1962, il s'est toujours attaché à rendre les services souhaités dans le domaine de la santé, dans le cadre de l'aide aux enfants, aux familles et aux personnes âgées. Toujours sur le plan local, il a remplacé à la présidence de la Caisse Locale d'Assurances Mutuelles Agricoles Monsieur Challeton lors de l'Assemblée Générale de 1977.

Ces nombreux services rendus au monde agricole lui ont valu d'être fait Chevalier de la Légion d'Honneur le 21 juin 1980.

Tel était Pierre AUDEMARD d'ALANÇON : homme d'action et d'Honneur, animé d'une Foi profonde et vivante, ferme dans ses convictions tout en respectant celles des autres, très compréhensif à l'égard de celui qui venait lui demander aide et conseil. Ses qualités humaines, son esprit de conciliation, sa force de caractère indébranlable, lui ont conféré une stature exceptionnelle et une autorité morale reconnue par tous.

Souhaitant perpétuer son souvenir, le Conseil Municipal en sa réunion du 9 octobre 1986 a décidé de donner à la salle polyvalente le nom de "salle Pierre AUDEMARD d'ALANÇON".

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Depuis le 1er janvier, nous avons enregistré 10 naissances.

25 janvier : Nicolas DAGOIS - "Le Bourg"
25 juin : Damien FONDRAT - "L'Anglard"
30 juin : Damien Jean CHOMARAT - "Le Bourg"
01 juillet : Juliette MOREL - "Route de la Croix Rouge"
27 juillet : Clément Bjarne Henri BAERT - "Les Pierrons"
21 août : Nicolas Richard VERGNE - "La Prairie d'Aubeterre"
24 août : Aurélie LUGLI - "Les Vignes"
10 octobre : Pierre QUILLET - "Route de la Croix Rouge"
19 novembre : Valérie CHARIOT - "Route d'Escurolles"
20 novembre : Céline SINTUREL - "Route des 3 Ormeaux"

MARIAGES :

10 mariages en cours d'année dont 4 hors commune.

12 avril : Alain Pierre REMUSON et Sylvie POUZIER, à Cusset
15 mai : Jean-François CHAMON et Anne Lise Emmanuelle RAYMOND
à Barberier
24 mai : André Claude CROS et Raymonde BOUSSAID, à Broût-Vernet
07 juin : José Abel FAGUNDES ARAUJO et Catharine Marie Thérèse
ARNAL, à Broût-Vernet
21 juin : Jean-Claude Edouard Maurice KURTZ et Marianne Madeleine
NAUDET, à Broût-Vernet
29 juin : Thierry BRICNET et Sylvie Agnès PEQUY, à Cérilly
15 juillet : Xavier Marie Pie CAPPE de BAILLON et Madeleine Marie
Yvonne GOURNILLAT, à Liancourt (Oise)
26 juillet : Pascal Michel CUNY et Isabelle LE BOUYONNEC
à Broût-Vernet
02 août : Patrice VERNISSE et Elisabeth BRICNET, à Broût-Vernet
23 août : Jean Yves François Robert HERAUVILLE et Madeleine
Marie Joseph VACHER, à Broût-Vernet

DECES :

Depuis le 1er janvier, nous avons enregistré 9 décès.

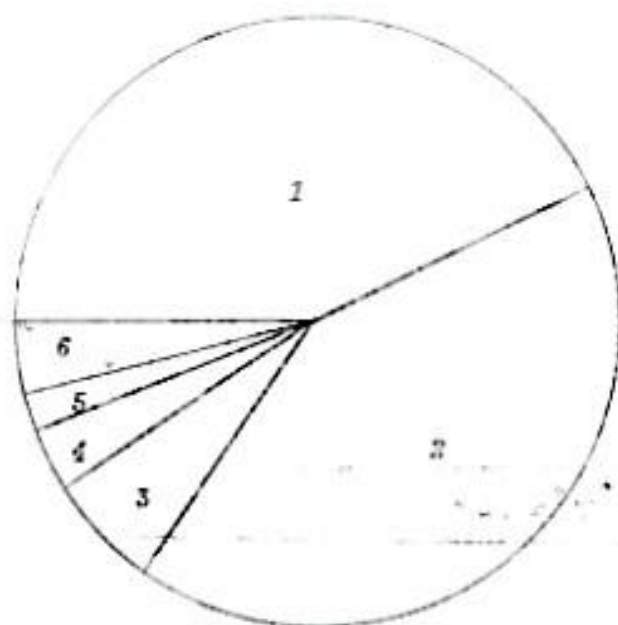
06 janvier : Eugénie Maire Georgette PEGAND, veuve LEBOMBOURG
à Vichy
05 mars : Gabrielle LEBEAU, veuve FARGE, à Gannat
04 avril : Jean Louis PINAULT, à Broût-Vernet
19 juin : Louis Claude LAFRAGETTE, à Vichy
06 septembre : Eugénie Marie MARTIN, épouse BOUCHAT, à Vichy
24 septembre : Pierre Marie René AUDEMARD d'ALANCON, à Broût-Vernet
20 octobre : Clémentine Lucie CARTE, veuve BARBIER, à Vichy
16 novembre : Maria Léonie CHAUCHEPRAT, veuve POUZADOIX, à Vichy
26 novembre : Jean Francisque MAZEROLLE, à Vichy

LE BUDGET COMMUNAL

BUDGETS 1986	SECTIONS		TOTAL
	Fonction.	Investis.	
Primitif	1.680.306	800.524	2.480.830
Supplémentaire	78.784	472.153	550.937
	1.759.090	1.272.677	3.031.767

SECTION DE FONCTIONNEMENT

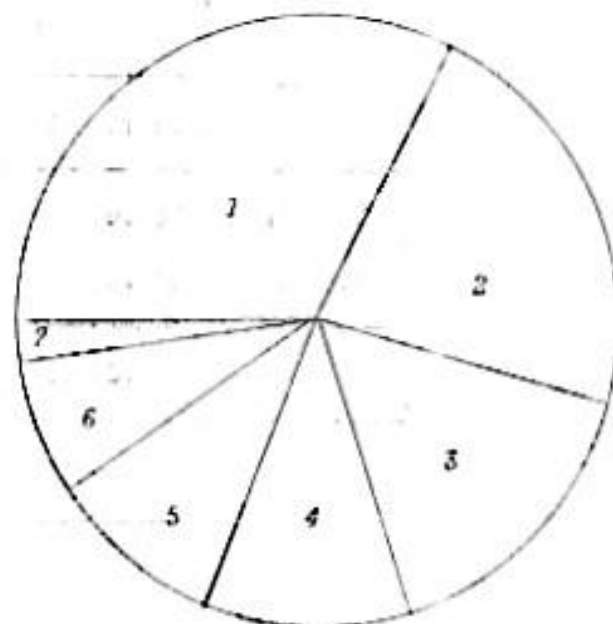
d'où viennent les recettes ?



1 - Dotations versées par l'Etat	750.032	42,64 %
2 - Contributions directes	740.800	42,11 %
3 - Ressources propres	113.577	6,46 %
4 - Impôts indirects	64.471	3,67 %
5 - Recouvrements divers	41.363	2,35 %
6 - Excédent années antérieures	48.797	2,77 %
	1.759.090	100 %

à quoi servent-elles ?

1 - Personnel	584.000	33,20 %
2 - Participations hors commune	395.545	22,49 %
3 - Allocations Subventions Gestion	281.502	16,00 %
4 - Travaux/Entretien Services	196.884	11,15 %
5 - Prélèvement pour investissement	168.094	9,56 %
6 - Intérêts des emprunts	127.175	7,23 %
7 - Impôts et taxes	6.600	0,38 %
	1.759.090	100 %

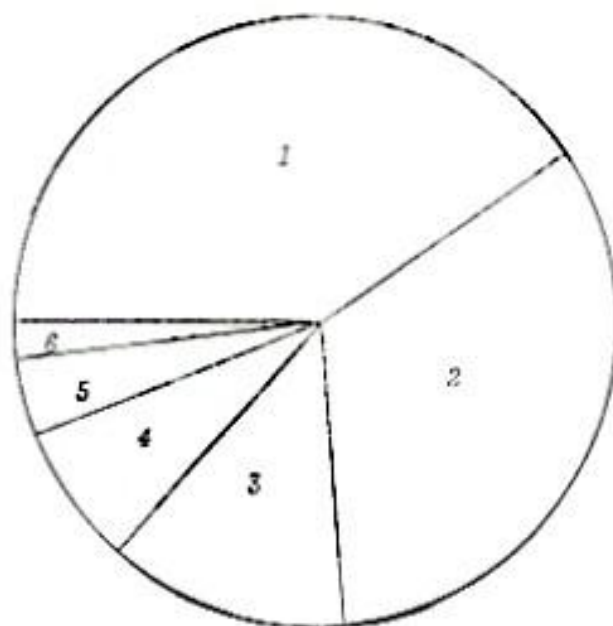


SECTION D'INVESTISSEMENT

quelles en sont les recettes ?

1 - Subventions *	515.526	40,51 %
2 - Emprunts	425.000	33,39 %
3 - Autofinancement	168.094	13,21 %
4 - Prédent années antérieures	95.996	7,54 %
5 - Remboursement T.V.A.	56.155	4,41 %
6 - D.G.E. de l'état	11.906	0,94 %
	<u>1.272.677</u>	<u>100 %</u>

* dont subventions du Conseil Général - 317.526 F. -



Quelles réalisations permettent-elles ?

1 - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT :

Station épuration	273.023	
" "	140.000	
	<u>413.023</u>	<u>32,45 %</u>

2 - TRAVAUX DE VOIRIE :

Chemins communaux	138.363	
Chemins ruraux	64.600	
V.C. N° 7	82.879	
	<u>285.842</u>	<u>22,46 %</u>

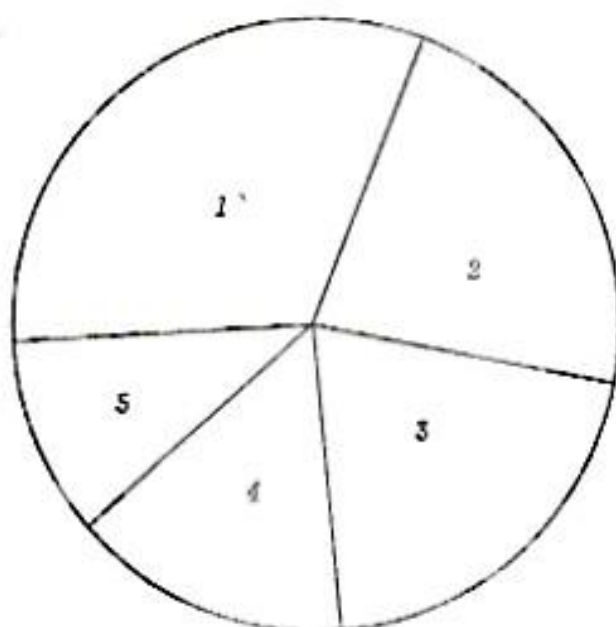
3 - ACQUISITIONS :

Terrains	236.000	
Matériel	26.421	
	<u>262.421</u>	<u>20,62 %</u>

4 - <u>REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS</u> :	164.094	12,89 %
--	---------	---------

5 - TRAVAUX AUX BATIMENTS :

Logement instituteurs	5.700	
Salle polyvalente	37.154	
Toiture local congél.	69.230	
Rénov. scolaire	12.510	
Portail écoles	} 4.000	
Pont de Fourranges		
Couverture sacristie	13.855	
Salle audiovisuelle (volets)	5.031	
	<u>147.297</u>	<u>11,57 %</u>
	<u>1.272.677</u>	<u>100</u>



TRAVAUX AUX BATIMENTS

SALLE POLYVALENTE

La peinture des murs et boiseries est réalisée.

Les travaux se sont élevés à 18.134 Frs

Travaux subventionnés pour 3.159 Frs

L'aménagement du coin cuisine est en cours ; une partie des travaux a été achevée pour le repas des anciens.

SALLE AUDIOVISUELLE

La pose de volets est prévue avant la fin de l'année.

Un devis a été fourni pour 5.000 Frs

Travaux subventionnés pour 1.060 Frs

LOCAL DE CONGELATION

La réfection de la toiture abritant le congélateur collectif et la salle des jeunes est entièrement terminée.

Les travaux se sont élevés à 69.230 Frs

Travaux subventionnés pour 13.750 Frs

BATIMENTS SCOLAIRES

Il a été procédé :

1/ à la remise en état du câble d'alimentation électrique des bâtiments scolaires pendant les grandes vacances

Pour un montant de 12.319 Frs

Travaux subventionnés pour 2.404 Frs

2/ à la pose d'un portail au terrain de sport de l'école.

Pour un montant de 2.475 Frs

TOITURE DE LA SACRISTIE

Les travaux de réfection de la toiture sont achevés.

Les travaux se sont élevés à 13.853 Frs

Ces travaux avaient été prévus en 1985.

LOGEMENT INSTITUTEURS

Il a dû être procédé au remplacement de deux fenêtres dans le logement occupé par Madame CANTAT.

Les travaux s'élèvent à 5.700 Frs

Travaux non subventionnés.

Aides accordées par le Conseil Général pour ... 20.373 Frs

Montant total des travaux T.T.C. 128.636 Frs

TRAVAUX DE VOIRIE

Sur les chemins communaux, les travaux suivants ont été réalisés ou le seront avant la fin de l'année.

- Rue de l'Eglise (V.C. N° 7)
- Réfection du chemin des Paraudes entre le pont de la voie ferrée et la limite de Barberier
- Revêtement de la rue de l'Andelot
- Emplais sur le chemin du Pain Bénit et les chemins de Lafont à Rollat et du Verger à Lafont par la Croix Boutet.

Le coût de ces travaux s'élève à 133.000 Frs, et une aide de 32.242 Frs du Conseil Général a été reçue.

Sur la voirie rurale, les travaux suivants ont été réalisés :

- Curage de fossés et rechargement en grès :
 - * du chemin des Brosas
 - * du chemin des Saints-Pauls à la Courrie (partie)
 - * du chemin de la Motte Champiat à la Courrie (partie)
- Curage de fossés sur le chemin des Taux sur 840 m.

Ces travaux d'un montant de 64.910 Frs ont reçu une aide du Conseil Général de 19.137 Frs.

L'ensemble de ces travaux ont été faits par le Syndicat Intercommunal de Voirie.

D'autre part, au cours de l'hiver, toutes les haies ont été taillées et les accotements des chemins ont été broyés au printemps. Ce travail a été réalisé par les agents communaux.

A LA BIBLIOTHEQUE

Nous rappelons qu'un grand choix de romans, ouvrages documentaires bandes dessinées et livres pour enfants sont mis gratuitement à votre disposition. Les livres peuvent être prêtés pour une durée maximum de 3 semaines.

A compter du 1er janvier 1987, les heures d'ouverture de la bibliothèque seront les suivantes :

- jeudi : de 10 h 00 à 11 h 00
- samedi : de 13 h 30 à 15 h 00

L'AMICALE LAIQUE

Comme beaucoup d'autres sociétés, elle connaît des problèmes quant à la participation de ses membres aux diverses activités et manifestations qu'elle organise. Il faut bien dire que la vie moderne ne laisse plus guère de place à l'altruisme. Les difficultés, chaque jour grandissantes, que chacun d'entre nous rencontre dans sa vie familiale et professionnelle, du fait d'une société totalement déstabilisée, incitent davantage à l'égoïsme, à la réalisation d'intérêts personnels, plutôt qu'à la générosité.

L'individualisme est en train de détruire toute vie associative.

Heureusement, il existe encore quelques exceptions et nous en avons une. Souvent méconnue comme section de l'Amicale, elle s'intègre pourtant parfaitement dans le cadre des œuvres post et périscolaires : il s'agit de la cantine.

Une exception, elle l'est en effet, et pour deux raisons.

- D'abord, parce que ses activités sont entièrement tournées vers autrui. Le seul intérêt en cause est celui des enfants de l'école et de leur famille.

- Ensuite, parce qu'elle est un bel exemple de coopération entre une association et la municipalité. Coopération particulièrement fructueuse et profitable aux utilisateurs, car, si nous n'avions la participation de la municipalité pour les locaux, le personnel, l'énergie et certain gros matériel et le bénévolat des membres de l'Amicale qui gèrent la cantine, il faudrait dès demain doubler le prix des repas.

Ces raisons font que nous sommes particulièrement attachés à cette section et que nous avons pour elle des projets.

Notre ambition serait de faire de "la cantine" un véritable restaurant scolaire, avec tout ce que cela suppose en qualité de service, de repas, de confort, d'hygiène.

C'est dans ce but que depuis maintenant deux ans nous avons :

- agrandi et entièrement remis en état le réfectoire
- commencé à aménager la cuisine (installation d'une plonge, achat d'un plan de travail en inox)
- le projet de diffuser de la musique pendant les repas.

A la suite du passage des services vétérinaires, nous avons été amenés à revoir aussi le problème hygiène et à suivre très scrupuleusement les règles que l'on nous impose tant pour le matériel que pour les repas.

Dans un premier temps, nous avons modifié certaines habitudes afin que les cuisines ne soient plus fréquentées que par le personnel de service.

Mais il reste beaucoup à faire.

Un agrandissement des cuisines est prévu pour la rentrée 88. La municipalité effectuera les gros travaux et nous nous chargerons des installations intérieures et des appareils qui permettront alors de fournir un véritable service de restauration aux enfants de l'école.

Bien du travail et des difficultés en perspective, mais puisque c'est pour les enfants, le jeu en vaut la chandelle.

CLUB DES JEUNES

Cette année, le Club a organisé, en de nombreuses occasions, des matinées dansantes. Mais, qu'on se le dise, il en ressort une stagnation importante de notre groupe. Nous renouvelons notre souhait : voir plus d'adhérents au Club, car il faut bien le rappeler, l'accès à la salle n'exige aucune cotisation. Si nous voulons maintenir nos activités, il convient d'y parvenir avec le plus grand nombre de personnes, ce qui est essentiel.

Notes que la salle, depuis les vacances d'été, a adopté un nouveau décor (les frais occasionnés par ces travaux ont été réglés par le Club). Bien sûr, le problème majeur reste les disponibilités financières ... Pour imposer vos idées et partager vos points de vue, venez plus nombreux à nos réunions. Nous tenons à remercier la municipalité pour sa collaboration (électricité) ainsi que Monsieur Le Maire et les voisins de la salle des jeunes qui nous ont permis d'organiser nos petites fêtes.

L'idée principale pour l'année qui approche serait l'organisation d'un grand concours de belote.

CLUB DU 3ème AGE

L'Assemblée Générale du 5 décembre 1985 n'a pas apporté de modification dans la composition du Conseil d'administration.

Les réunions se tiennent toujours les premier et troisième jeudis du mois. Réduites pendant les 3 mois d'été, elles ont repris leur cycle normal depuis octobre.

Les activités du Club pendant l'exercice écoulé se sont résumées ainsi :

- 19 décembre 1985 : dégustation de la Bûche de Noël
- 9 janvier 1986 : Galette des Rois
- 23 janvier 1986 : projection de diapositives par le Docteur VACHON sur son voyage à Sorrente, Capri, etc.
- 27 avril 1986 : repas annuel du Club
- 21 mai 1986 : voyage de la journée à Salers
- 17 au 23 juin : voyage en Bretagne
- 24 juillet 1986 : soirées folklorique à Gannat
- 18 septembre 1986 : voyage à Ambert
- 6 novembre 1986 : projection de diapositives sur le voyage en Bretagne par le Docteur VACHON.

C'est avec plaisir que nous accueillons chaque année de nouveaux sociétaires. Il serait souhaitable que les nouveaux retraités ou pré-retraités viennent se joindre à nous et, ainsi, apporter une nouvelle jouvence à notre association qui désire rester active. De nouvelles activités pourraient naître si le désir en est manifesté.

BROÛT-VERNET SPORTIF

Désireux de faire pratiquer le football à tous ceux qui le souhaitent, le B.V.S. a vu s'accroître régulièrement son effectif.

Pour la saison 86-87, soixante jeunes se répartissent dans les équipes **POUSSINS**, **PUPILLES**, **MINIMES**, **CADETS** et **JUNIORS**.

Une école de football pour les débutants fonctionne tous les mercredi (débutants de 6 à 8 ans).

Toutes ces formations obtiennent de bons résultats dans leur championnat respectifs.

Les équipes **Séniore** sont engagées en championnat de l'Allier.

L'équipe **1ère**, après avoir obtenu brillamment l'ascension en **1ère division**, se comporte plus qu'honorablement et occupe une excellente **3ème place**.

La **Réserve** pour qui la montée en catégorie supérieure est engagée cette saison, partage le fauteuil de leader avec **Mazerier**.

Mais le B.V.S. vaut surtout par une poignée de dirigeants qui organise les manifestations et accompagne les équipes, un groupe soudé et dynamique de bénévoles. Le B.V.S. peut voir venir les saisons prochaines avec optimisme.

Composition du bureau :

Président : **VIVIER Pierre**
Vice-Président : **BEAUJON Lucien**
Secrétaire : **Madame CANARD**
Trésorier : **CARTON Guy**

Commission des Jeunes : Messieurs **BONGRAIN Raymond**, **BEAUJON Jean-Claude**, **BEAUJON Pascal**, **GAUDON Alain**, **JOUAT Michel**, **CHARIOT Michel**, **CARTON Jean-Pierre**, **POUZIER Didier**.

Membres du Bureau : Messieurs **QUILLERET Raymond**, **BASSOT Pierre**, **POUZON Marcel**, **QUILLERET Michel**, **JOUAT Robert**, **JOUAT Bernard**, **LACOGNE Jean-Claude**, **GAYET René**, **BURLLOT Marc**, **De MARTELAERE Gérard**.



TENNIS-CLUB

Au cours de l'Assemblée Générale annuelle, le TENNIS-CLUB a dressé le bilan de la saison 1985-86.

L'effectif du Club formé de 83 membres (43 adultes et 40 jeunes de moins de 18 ans) démontre que ce sport demeure à la portée de tous les âges.

Deux équipes masculines ont participé au Championnat Départemental d'été. L'équipe 1 a vu ses efforts récompensés par l'accession à un classement de tous ses joueurs.

Dans le cadre des jeux du Bourbonnais, nous avons reçu le Club de Bellerive au cours d'une rencontre fort sympathique.

Comme prévu, l'éclairage du court a pu être réalisé au printemps grâce au dévouement des membres du club.

Le tournoi amical s'est déroulé du 1er au 13 septembre, et a vu la victoire de Nicolas DUTOUR, chez les enfants, de Laurence CORNIC, chez les femmes, et Philippe LEVADOUX, chez les hommes.

Un stage financé par le Club a permis à Laurence CORNIC d'obtenir le diplôme d'éducateur stagiaire du 1er degré. Ce qui l'autorise dès maintenant à diriger une école de tennis destinée aux jeunes de moins de 18 ans.

Ces cours auront lieu chaque week-end à partir du 15 décembre. Les jeunes intéressés sont priés de se faire connaître auprès des membres du Bureau.

Tarif des cotisations :

- Carte annuelle adulte : 260 Fra
- Carte annuelle jeune de moins de 18 ans : 110 Fra
- Carte mensuelle de vacances adulte : 160 Fra
- Carte mensuelle de vacances jeune : 110 Fra
- Carte horaire : 15 Fra par joueur

Les cartes horaires sont disponibles à l'Hôtel du Commerce et à l'Hôtel de la Paix.

* Nous rappelons que la saison de Tennis débute le 1er novembre.

Composition du Bureau :

- Président : M. CHATNEAUX François
- Vice-Président : M. LEGUILLON Philippe
- Secrétaire : Mme PIACENTINI Françoise
- Secrétaire-adjoint : M. GRAND Alain
- Trésorière : Mme STELLINI Annie
- Trésorier-adjoint : M. STELLINI Jean-Louis
- Membres : Mme DESTEMBERG Françoise
Melle CORNIC Laurence
M. PIACENTINI Bernard

Au cours de sa réunion du 27 Novembre, après avoir rendu hommage à la mémoire de son Président, M. Pierre AUDEMARD d'ALANCON décédé en cours d'année, il a été désigné un nouveau bureau ayant comme :

- Président	M. CHASSAING Hubert
- Vice-Président	M. GILBERT François
- Secrétaire	M. COURTINAT Elie
- Secrétaire adjoint	M. VETARD René
- Trésorier	M. FARINA Robert
- Trésorier adjoint	M. COHEN Bernard

Le nouveau bureau unanime, lance un appel à toutes les bonnes volontés pour venir renforcer notre musique .

Toutes les personnes qui seraient intéressées, peuvent s'adresser soit au Président, à un membre du bureau ou au chef de musique, Monsieur GILBERT François .

Avec l'espoir que notre société continuera longtemps à animer nos fêtes et manifestations, nous remercions d'avance tous ceux qui nous épauleront .



INFORMATIQUE

Un club d'informatique a vu le jour à Broût-Vernet, sous la forme d'une association régie par la loi 1901. Il fonctionne depuis le mois d'Octobre, et accueille toute personne de Broût-Vernet qui s'acquitte d'une cotisation annuelle de 50 Frs.

Il compte actuellement 20 membres qui se retrouvent une fois par semaine par groupe de 6 ou 7, pour s'initier et s'exercer à l'informatique.

Trois groupes ont été constitués :

- le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30
- le jeudi de 18 h 00 à 20 h 00
- le jeudi de 20 h 00 à 22 h 00

Le Bureau se compose de :

- Présidente	: Mme REBOISSON Monique
- Vice-Président	: M. BOURDON Serge
- Secrétaire	: Mme DESTEMBERG Françoise
- Trésorière	: Mme BAUDET Marie-Josèphe

CATM

Les Anciens Combattants Algérie, Tunisie, Maroc, avec des effectifs qui malheureusement diminuent par l'incompréhension de certains adhérents, maintiennent leurs liens de camaraderie entre eux au sein de la section, par des rencontres amicales, bal, banquet et voyage, et avec les autres Anciens Combattants, en particulier A.C.P.G., à chaque occasion commémorant le souvenir des conflits passés.

Le Bureau de la Section se compose ainsi :

- Président : M. PONCET Armand
- Secrétaire : M. ARNAL René
- Trésorier : M. MEUNIER Lucien

DEPART DE M. & Mme LAGRUE

ooo

Une petite réunion était organisée en mairie le dimanche 28 septembre dernier, à l'occasion du départ de Broût-Vernet de Monsieur et Madame LAGRUE, nos sympathiques postiers.

Originaires de Saône et Loire, Monsieur et Madame LAGRUE étaient établis à Broût-Vernet depuis le 18 juin 1984.

Par sa cordialité et sa compétence, Monsieur LAGRUE avait su s'intégrer à la population et à la vie locale de Broût-Vernet.

Souhaitons lui une carrière fructueuse à Cormatin, en Saône et Loire, où ils ont retrouvé leurs compatriotes.

REPAS DES ANCIENS

Dimanche 23 novembre 1986, nouvelle édition du traditionnel repas des Anciens.

Une centaine de personnes se retrouvaient autour de l'excellente table soigneusement préparée par nos cordons bleus, Mesdames DUCHENET et MEYNIAL.

Remerciements également à Mesdames ROINOUX, JAMES, VINCENT, à Mesdames les Conseillères, aux épouses des conseillers et à toutes les personnes qui, par leur aide et leur collaboration, ont contribué à la réussite de cet après-midi.

L'animation était confiée cette année à Madame LABBE, à Monsieur François GILBERT, et à l'ensemble de Monsieur Jean SENAC. Très remarquée une très jeune virtuose du piano à bretelles, Mademoiselle Corinne CEATARD élève de Madame LABBE qui, grâce à son grand talent, semble vouée à un remarquable avenir. A l'année prochaine.



L'UNION DES ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

Pour 1986-87, l'union se compose de 27 adhérents soit : 10 artisans, 12 commerçants, 5 professions libérales.

Le Bureau : Mme DAGOIS, M. MARSOIN, Mme CHAMBON, M. GRONDIN.

La quinzaine commerciale qui se déroule en ce moment se poursuit jusqu'au 31 décembre. Les clients ont un ticket pour 20 Frs d'achats chez les commerçants, quant aux artisans, libre appréciation leur est laissée.

Le dimanche 28, le Père-Noël est à Broût-Vernet avec de nombreuses surprises. Le dimanche 4 janvier, remise des lots à la salle polyvalente avec l'excellent Club de 22 jeunes accordéonnistes de St Pourçain tant apprécié l'an passé, et bien sûr avec de nouveaux morceaux. Comme d'habitude, la galette des rois de notre boulanger sera de la fête, et chaque personne qui aura une fève aura un lot.

Nous espérons que de nombreux achats seront effectués à Broût-Vernet car l'enjeu est de taille :

- 1 séjour d'une semaine pour 2 personnes aux Baléares
- 1 week-end gastronomique
- 1 mini cave de 800 Frs
- 1 repas pour 2 personnes au Chêne Vert à St Pourçain d'une valeur de 800 Frs.

Nous vous souhaitons bonne chance ...

Notes bien sur vos calendriers notre deuxième soirée dîner spectacle pour le 2 mai 1987.

Vos artisans, commerçants, médecins, masseurs et dentistes vous présentent tous leurs vœux pour 1987.



M. le Maire et le Conseil Municipal vous adressent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année et de bonne santé pour l'année nouvelle.



CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

JANVIER

- 4 - Remise des lots de la quinzaine commerciale
- 8 - Galette des rois du Club du 3ème âge
- 13 - Goûter du Centre Social
- 20 - Goûter du Centre Social
- 24 - Concours de belote du Comité Paroissial

FEVRIER

- 14 - Concours de belote du B.V.S.
- 21 - Bal de la Société de Musique
- 28 - Bal des C.A.T.M. de Gannat

MARS

- 7 - Bal des Sapeurs-Pompiers
- 14 - Veillée masquée de l'Amicale Lafque

AVRIL

- 4 - Bal du Comité des Fêtes
- 11 - Bal du Foot de Gannat
- 26 - Repas du Club du 3ème âge

MAI

- 1 - Concours de la Société de Boules
- 2 - Spectacle U.A.C.P.L.
- 23 - Bal des C.A.T.M. de Montsignet

JUIN

- 7 - Rallye de l'Amicale Lafque
- 21 - Fête de la Rosière

JUILLET

- 14 - Fête Nationale
- 25 & 26 - Tir aux pigeons des Sapeurs-Pompiers

AOUT

- 3 - Fête d'été du Comité Paroissial
- 8 & 9 - Exposition des Métiers de l'artisanat

SEPTEMBRE

- 6 - Méchoui des chasseurs
- Finale du Tournoi amical du Tennis-Club

OCTOBRE

- 24 - Bal des C.A.T.M.

NOVEMBRE

- 8 - Fête patronale
- Repas des Anciens organisé par la Municipalité
- 28 - Concours de belote de l'Amicale Lafque

DECEMBRE

- 6 - Sainte-Barbe
- 13 - Loto de la Société de Chasse
- 17 - Bûche de Noël du Club du 3ème âge
- 31 - Bal du B.V.S.

- Dates à fixer :
- Challenge du Conseil Municipal du B.V.S.
 - Challenge du Conseil Municipal de la Société de Boules
 - Voyage du Club du 3ème âge
 - Voyage de l'Amicale laïque
 - Comité des Fêtes : projection du film de Monsieur CHARPET sur le Japon.



La Comité des Fêtes souhaite que les diverses fêtes et manifestations qui vous sont proposées contribueront à vous faire passer une excellente année.

En ce qui nous concerne, nous vous donnons plus particulièrement rendez-vous pour le bal de la Reine, en espérant que les jeunes filles seront plus nombreuses à se présenter et qu'elles trouveront auprès de vous les encouragements qu'elles méritent. Nous félicitons encore Mademoiselle GIBBE qui nous a si bien représentés à Ecaurilles où elle a été élue deuxième dauphine.

COMMENT OBTENIR LES PIÈCES SUIVANTES

Pour obtenir	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Etat civil de l'intéressé, nom, prénoms, date de naissance	Gratuit (fournir une enveloppe timbrée pour le retour)
Extrait acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Etat civil de chaque conjoint et date du mariage	Gratuit (fournir une enveloppe timbrée pour le retour)
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès ou dernier domicile en cas de transcription	Etat civil de la personne décédée et date du décès	Gratuit (fournir une enveloppe timbrée pour le retour)
Bulletins : naissance, mariage, décès.	Même processus que pour les extraits de naissance, mariage, décès		Gratuit (fournir une enveloppe timbrée pour le retour)
Fiche d'état civil individuelle ou familiale	Mairie de son domicile	Livret de famille	Gratuit
Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille	Gratuit
Certificat de vie-procuration	Mairie du domicile	Livret de famille du mandant et du mandataire + titre de pension ou retraite	Gratuit
Certificat de propriété ou d'hérédité	Mairie du domicile	Livret de famille, bulletin de décès + désignation des héritiers	Gratuit
Certificat de résidence	Mairie du domicile	Justification du domicile	Gratuit
Certificat de vaccinations	Mairie du domicile (petite commune)	Carnet de santé ou carnet de vaccinations	Gratuit
Certificat de nationalité	Grefe du Tribunal d'instance du domicile	Pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
Carte nationale d'identité	Mairie de son domicile	Livret de famille, autorisation parentale (mineur), 2 photographies, ancienne carte (renouvellement)	115 F (timbre fiscal) durée de validité : 10 ans
Passeport	Mairie du domicile	Carte d'identité en cours de validité, ancien passeport (renouvellement), 2 photographies récentes, pièces état civil, justification du domicile, autorisation parentale (mineur)	350 F (timbre fiscal) durée de validité : 5 ans
Autorisation de sortie du territoire pour mineur non émancipé	Mairie de son domicile	Livret de famille	Gratuit
Livret de famille	Mairie du lieu de mariage	Etat civil de chaque conjoint, date de mariage et déclaration de perte	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du domicile, inscription du 1 ^{er} janvier au 31-12 de chaque année	Etat civil du demandeur, justification du domicile, avoir la majorité à la date de clôture des listes (dernier jour de février de l'année suivante)	Gratuit

PETIT GUIDE PRATIQUE

- Mairie** : Tél. 70.58.21.23
Ouverte au public tous les matins du lundi au samedi de 8 h 15 à 12 h 15
- Perception Escurolles** : Tél. 70.90.51.65
Ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30
- Centre Social Rural** : Tél. 70.58.20.68
Madame MASLARD, Assistance sociale, reçoit tous les jeudis matin, de 10 h 00 à 12 h 00, ou sur rendez-vous
- P.T.T. / C.C.P. C.N.E.** : Tél. 70.58.21.74
Poste ouverte du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 45 à 16 h 30 le samedi matin, de 9 h 00 à 12 h 00
- Gendarmerie** : Brigade de Gannat - Tél. 70.90.06.06
- Sapeurs-Pompiers** : Tél. de jour en Mairie : 70.58.21.23
Tél. de jour et de nuit : 70.58.21.35 (M. REMUSON, chef de corps) ou 70.58.21.47 (M. FLOUES)
- EAU** : S.I.A.E.P. "Sioule et Bouble" à Gannat
Tél. 70. 90.02.89
- E.D.F.** : District de Gannat - Tél. 70.90.00.67
- Sécurité Sociale** : Permanence en Mairie tous les mercredis matin de 8 h 30 à 8 h 45
- Ordures ménagères** : Ramassage le mercredi matin entre R.N. 9 et Sioule et le vendredi matin dans le bourg et campagne côté bourg.
Ramassage des objets encombrants : s'inscrire en Mairie.
- Correspondante de presse** : Mme DUBREUIL - Le Bourg - Tél. 70.58.20.67
- Service régulier de cars TPN et STV** : Tous les jours sauf dimanches et fêtes
Ligne Clermont-Moulins et ligne Montluçon-Vichy Horaires affichés en Mairie.
- Culte catholique** : Abbé FRADIN, Curé de la Paroisse, Tél. 70.58.20.46
- Groupe scolaire** : M. et Mme BOURDON, directeurs, Tél. 70.58.23.75
- Banques** : - Crédit Agricole - Tél. 70.58.20.03
Ouvert le jeudi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 00
le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00
- Caisse d'Epargne - Tél. 70.58.20.67 (Mme DUBREUIL)
Ouverte les jeudis et samedis matin de 9 h 00 à 12 h 00
- Bibliothèque** : Place de l'église
Ouverte le jeudi matin de 10 h 00 à 11 h 00 et le samedi après-midi de 13 h 30 à 15 h 00
Mme CHENAUD, responsable, Tél. 70.58.21.04
- Médecine** : Docteur DESTENBERG, "La Croix Rouge" - Tél. 70.58.21.56
Docteur GROLIER, "Route des 3 Ormeaux" - Tél. 70.58.21.54
Docteur RIBEAUCOURT, "Le Bourg" - Tél. 55.23.19
- Dentiste** : Docteur MARSOIN, "Le Bourg" - Tél. 70.58.24.10
- Masseur-Kinési.** : Mme DANY-LACOSTE, "Le Bourg" - Tél. 70.58.22.88
- Infirmières** : Mmes D'ELLON et QUILLIEN, "Le Bourg" - Tél. 70.58.24.59
- Pharmacie** : M. LEVADOUX - Tél. 70.58.21.55
- Vétérinaires** : Docteurs GOYET et CHAINEAUX, "La Croix Rouge"
Tél. 70.58.20.04